

est institué nous sommes tous retirés de toute façon comme nous le savons maintenant; et si ce ne l'est pas, nous sommes désireux de commencer avec ce que nous avons maintenant pour les vingt prochaines années.

M. AIKEN: Le niveau de la baie Georgienne ne vous toucherait pas dans une grande mesure. C'est là votre problème.

M. WENBORNE: Uniquement pour les préposés à l'embouchure de la rivière.

M. AIKEN: Vous dites seulement pour les préposés à l'embouchure de la rivière. Ils ne sont pas nombreux comparativement à ceux d'entre vous qui sont plus haut, et qui sont touchés par la rivière.

M. WENBORNE: C'est juste.

M. AIKEN: Votre soumission, après avoir entendu M. Langford, montre vraiment que vous avez tout un problème du même ordre.

M. WENBORNE: Je crois que vous pourriez presque tracer un parallèle exact. Nous avons des sections supérieures où certaines parties sont régularisées et d'autres ne le sont pas, et des sections inférieures qui, en conséquence, sont en mauvais état. C'est ce que ça aurait l'air sur les lacs: tout ce qui est en aval de la rivière Sainte-Marie est en mauvaise posture sur les Grands lacs. C'est ce que ça fait pour nous.

Le PRÉSIDENT: Peut-être pourrais-je vous poser une question. Pensez-vous que la solution serait en effectuant des ouvrages en aval de la rivière des Français lorsqu'elle se jette dans la baie Georgienne? Est-ce que cela en soi vous paraîtrait la solution? Je sais que M. Langford a indiqué que quelque chose en aval de Montréal résoudrait le problème à Montréal. Mais le voyez-vous de la même façon pour la rivière des Français?

M. WENBORNE: Non, pas tout à fait, parce que la régularisation des ouvrages régulateurs de la Chaudière à la baie Georgienne comprend plusieurs niveaux différents d'élévation. Nous avons entendu des hauts fonctionnaires des travaux publics nous dire que c'est un des cours d'eau les plus difficiles même pour faire des études hydrographiques à cause de sa nature puisqu'il coule à l'inverse de l'intention première de la nature. Sur le mode d'ouvrages régulateurs, il semble à nous, profanes, que nos exigences sont plus de l'ordre de barrages à des niveaux différents qui maintiendraient la stabilité, prévoyant des écoulements plus abondants en période de crue. Et comme M. Langford le disait, nous aimerions maintenir des niveaux stables. Mais en même temps on doit voir à ce que l'on puisse se débarrasser du trop-plein d'eau lorsque nous en avons trop sur les bras. Ceci s'applique aussi bien à nous qu'au lac Nipissing. Lorsque l'eau est haute, ils doivent s'en débarrasser.

Le PRÉSIDENT: Si je comprends bien, les vannes dont vous parliez sont les seules sur la portion des Grands lacs qui relèvent de l'administration du gouvernement fédéral, du ministère des Travaux publics, et qu'elles ne fonctionnent pas bien. Y voyez-vous un remède?

M. WENBORNE: Eh bien, possiblement, nous pourrions y remédier. Le ministère des Travaux publics nous a dit qu'il n'y a que deux mesures de régularisation de ce genre au Canada, et qu'ils se sont intéressés à cela d'une façon fortuite. Ce sont des eaux provinciales et ils n'ont aucune juridiction.

Ils n'avaient pas vraiment de juridiction, mais aux termes des instructions qui leur avaient été données et sous lesquelles ils ont travaillé il y a 50 ans, je crois qu'ils ont pensé que c'était une occasion pour eux avec le facteur navigation qui entrerait dans cela, de prendre la régularisation. Je sais qu'ils n'aimeraient pas avoir la régularisation de cela parce que c'est une chose difficile à manœuvrer. Je sais que la province ne veut pas le prendre. Je ne sais pas exactement ce qui va se passer en fin de compte. Ce que nous savons, c'est que nous aimerions voir le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales de même que le ministère des Travaux publics faire plus